Règlement général de BadBlock

Dernière modification le 11 décembre 2019

BadBlock est considéré dans le règlement comme tous les services appropriés à BadBlock ainsi que les services affiliés, directement ou indirectement, que ce soit les services utilisables à partir des adresses Web-Internet que les Services détiennent mais également les services vocaux, en jeu et toutes les plateformes communautaires, internes et/ou publiques. Le respect des règles suivantes est universel et s'applique par conséquent à toutes les personnes utilisant le Service et/ou les Services appropriés et affiliés. Les Services affiliés peuvent disposer également d'une charte précise, concise, sur d'autres plateformes. Dans le cadre de ces services affiliés, tous les Utilisateurs (appelés Joueurs sur une partie des Services, appelés Clients sur une autre) doivent respecter les chartes des services affiliés, dans tous les cadres et dans tous les contextes, qu'ils soient proches du Service ou nécessaires à l'utilisation de certains Services de BadBlock.

Huit règlements sont distincts et mènent à des attentes et conclusions similaires, leur index est le suivant :

Règlement de la Plateforme Jeu
Règlement des Plateformes Vocales et Écrites
Règlement du Site Internet
Règlement de l'Équipe
Règlement du Grade Partenaire
Règlement du Grade YouTuber
Règlement du Grade MiniYouTuber
Règlement du Grade BadFriend

Les règlements Spécifiques sont annoncés dans le Règlement général de BadBlock, qui contient les pistes nécessaires ainsi que les formalités Spécifiques.

Usage du Règlement et de la langue

Les règlements et les sous-règlements sont écrits en français pour privilégier la compréhension d'un maximum de Parties. L'emploi du masculin et le non-usage d'écriture à caractère neutre, inclusive a été privilégié pour simplifier la lecture de tous les règlements et des Sous-Règlements. L'uniformisation des Règlements ainsi que du Vocabulaire, des Appellations est une méthode appliquée pour tous les Règlements et Sous-Règlements dans le but de simplifier la compréhension de ceux-ci.

Règlement de la Plateforme Jeu

Le règlement de la Plateforme Jeu s'applique sur la plateforme du serveur Minecraft nommé "BadBlock", accessible directement depuis les adresses IP proposées, les noms de domaine proposés ainsi que les redirections qui mènent sur la plateforme pour l'Utilisateur-ice final-e.

Article I. Toutes les parties (considérées comme Utilisateurs et Gérants) sont dans l'obligation de respecter le Règlement de la Plateforme Jeu à partir de la première connexion sur les plateformes concernées par le règlement Spécifique de la Plateforme Jeu. Cela inclut par conséquent toutes les parties prenantes, décisionnaires, utilisateurs, utilisatrices, visiteurs et les autres parties non citées, dont au moins une connexion sur une de nos plateformes a déjà été effectuée.

Article II. L'Utilisateur ice final e s'applique à éviter toute utilisation d'un addon, nommé plug-in, mode de triche, qui remplissent au moins une fonction de ce principe. Cela inclut donc les avantages sur les combats, le développement de son personnage ou de ses possessions dont le compte est nécessairement relié, excepté les avantages suivants : utilisation non utile sur la plateforme où s'applique ce règlement et/ou utilisation non considérée comme avantageuse, comme les utilisations de spécificités suivantes : AutoSprint, AutoSneak. L'Utilisation de toute situation ou système permettant d'avantager (que ce soit par injection, par modification des packs de ressources ou de textures ou par un ajout) le joueur pour récupérer certains Blocs plus rapidement (comme des Minerais disponibles en Jeu par exemple) en pouvant voir à travers les murs ou avec un avantage permettant la connaissance d'Objets près ou loins permettant l'avantage du joueur. partiellement ou complètement, est totalement prohibée. De ce fait, les mods relatifs à des avantages comme XRay sont prohibés sur les Plateformes où cet avantage pourrait être utile. Toute utilisation et possession de ces utilitaires, appelés sous différentes formes, n'est pas autorisée, excepté les utilisations de spécificités citées dans l'Article II. Les anciennes animations de la plateforme Jeu et des combats sont autorisées dans le cadre unique et explicite où le joueur ne peut pas utiliser ces animations comme un avantage sur la plateforme.Les avantages volontaires et non égaux aux autres utilisateurs finaux tel que l'AFK/macro/autoclick ou autre sont également interdites.

Article III. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à fournir une coopération ainsi qu'une collaboration complète, claire, concise lorsqu'un membre de l'Équipe, possédant ses accès sur la plateforme du règlement concerné effectue des actions avec le compte, des actions autorisées dans le règlement de la Plateforme Jeu.

Article IV. Un membre de l'Équipe peut effectuer des actions sur l'Utilisateur-ice final-e qu'il ne peut pas refuser, tant qu'elles restent dans le cadre de BadBlock. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à ne pas porter une responsabilité quelconque de potentiels dommages par rapport aux actions que peut effectuer le membre de l'Équipe, en dépendant de certaines obligations. Les abus peuvent être signalées en haute instance administrative directement en utilisant l'adresse e-mail contact@badblock.fr afin de signaler un problème avec un membre de l'Équipe. Le Service rattaché à la plateforme s'engage expressément à prendre des initiatives en cas d'incidents ou de problèmes avec un membre de l'Équipe. BadBlock ne garantit cependant aucune responsabilité concernant les dommages potentiels, causés ou reçus.

Article V. Les actions permettant un changement du jeu, qui ne sont pas prévues et/ou autorisées par le Règlement de la Plateforme Jeu sont prohibés. Cela concerne également plusieurs aspects : l'alliance dans les instances de la Plateforme Jeu, avec des joueurs ennemis (notamment appelé CrossTeam), l'alliance entre équipes ennemies dans une instance de la Plateforme Jeu, l'entrave au divertissement des autres entités, incluant les Utilisateurs finaux et les Gérants dans les Plateformes Jeu, notamment par des actions de spam, que ce soit de messages ou de commandes. Par conséquent, les téléportations massives ou les morts engendrées par les téléportations sur la Plateforme Jeu sont incluses dans l'entrave au divertissement des autres entités. Ces exemples ne sont en aucun cas exhaustifs.

Article VI. Les actions ou les non-actions qui entravent le bon déroulement d'un scénario pré-établi (appelée Partie de Jeu) ne sont pas tolérées, que ce soit dans le manque d'action de l'Utilisateur-ice final·e, impactant et entravant par conséquent le bon déroulement du divertissement des autres parties, ou d'une partie des autres Utilisateurs finaux. La complicité d'une action ou d'une non-action considérée comme outrageante ou non conforme à l'Article VI est également un manquement au Règlement et passe par conséquent par une suspension systématique.

Article VII. BadBlock ainsi que les Services affiliés ne sont pas responsables et déclinent toute responsabilité quant à la perte probable, effective ou effectuée par le même Utilisateur-ice final-e ou par d'autres utilisateurs finaux. BadBlock n'est pas en mesure de récupérer, de rembourser ou de prendre une quelconque action concernant les dommages reçus. En cas de dommage effectué par un membre de l'Équipe, BadBlock prend l'engagement d'agir par rapport à celui-ci. Cependant, BadBlock n'est dans aucun cas responsable de problèmes comme les escroqueries et les tromperies effectués par les Utilisateurs finaux. Elles sont interdites sur les Plateformes des Règlements Spécifiques dans le Règlement général de BadBlock. Des actions pourront être prises en cas de constatation d'infractions. Aucune garantie n'est en revanche possible par rapport aux dommages.

Article VIII. BadBlock possède des instances sur la Plateforme Jeu, dont le règlement est appliqué par défaut sur celui-ci. En revanche, les Instances sur la Plateforme Jeu possèdent un Règlement spécifique par rapport aux Instances Jeu, retrouvable ci-dessous.

end effet le <u>08 Janvier 2019</u>								
Anti-Jeu (Bloquer le spawn, faire tomber ses alliés, vider les coffres de l'équipe,)	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	(Ne s'applique pas)	Interdit	Interdit	(Ne s'applique pas)
Utilisation de Bugs/Glitches	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit (Sauf liste ci-dessous, en cas de doute, demander à Gamercrow)	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Camp (Tenir une position sans en bouger)	Toléré avec modération	Toléré avec modération	Toléré avec modération	Autorisé	Autorisé	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)
Mod de construction automatique (Ex : Schematica)	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Autorisé
Arnaques	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	Autorisé	(Ne s'applique pas)	Autorisé	Autorisé	(Ne s'applique pas)
Pillage/Grief/Destruction	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	Autorisé	(Ne s'applique pas)	Interdit	Interdit	Interdit
Constructions obcènes	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Machines AFK/Semi-AFK	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	(Ne s'applique pas)	Interdit	(Ne s'applique pas)	Interdit	Interdit	(Ne s'applique pas)
Mini-Map (interdite si affichage des cavernes/joueurs)	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Double(s) compte(s)	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Interdit	Autorisé	Toléré s'ils sont tous gradés	Interdit	Autorisé

Les usebugs (utilisations de bugs) autorisées en faction sont les suivants : passer à travers des blocs grâce à l'utilisation d'enderpearls (perles du néant); l'utilisation d'une ou de deux commandes de téléportation (successivement dans le dernier cas) afin de se téléporter à une position non prévue; utiliser une monture (cheval, âne, lama, bateau, minecart, ...) afin de passer à travers des blocs; rapidement modifier l'état d'un bloc afin de pouvoir agir sur ce qui se trouve derrière, même si le bloc est protégé contre toute modification et revient toujours à son état initial; utiliser une latence de connexion afin de pouvoir passer au travers de blocs.

NB : liste non-exhaustive, susceptible de changer fréquemment.

Article IX. Les échanges, les ventes et les reventes de biens, de services qui ne sont pas affiliés et vendus directement par BadBlock ne sont pas autorisés. Cela inclut par conséquent la revente de compte Spotify, Minecraft Premium et non Premium et autres biens/services non autorisés au préalable par BadBlock.

Article X. L'usurpation d'identité et l'utilisation d'un pseudonyme ou de descriptif reliée à l'identité virtuelle ou réelle n'est pas toléré. Le véritable propriétaire de l'identité, c'est-à-dire l'Utilisateur-ice final-e qui peut avoir un préjudice par rapport à ces possibles dommages peut se manifester et récupérer l'identité officielle des biens concernés (compte Utilisateur-ice sur les différentes plateformes)

Article XI. Les manifestations explicites ou implicites de faits interdits dans la législation Française sont interdites. La plateforme BadBlock dispose d'une audience jeune : par conséquent, les manifestations à caractères choquantes, considérées comme inappropriées, sous n'importe quelles formes possibles, ne sont en aucun cas tolérées. BadBlock décline toute responsabilité concernant une quelconque part d'acceptation ou de considération du potentiel message obscène/inapproprié diffusé. La considération Inappropriée est sur base de légitimé : elle concerne une liste non exhaustive d'infractions : manifestation d'homophobie, de racisme, de sexisme, de faits violents, d'antisémitisme ou une autre discrimination, comme la xénophobie. Ces considérations et ces manifestations peuvent être d'ordre écrites ou expressives par le biais de la peau du joueur Minecraft (également appelé Skin). Ces formes (ainsi que toutes les formes qui expriment un message ou une image obscène/inappropriée) sont totalement prohibées.

Article XII. BadBlock n'effectue pas de transfert de comptes, de données. Si le Service ou des Services affiliés effectuaient ces actions, il n'est plus possible d'en effectuer. En cas de perte ou de modification de votre part qui nécessiterait une action de notre part, BadBlock ne garantit aucune récupération des données ou des informations du Service, comme l'accès à un compte sur la Plateforme Jeu. Quand le cas se présente, il sera recommandé au joueur de passer par d'autres moyens pour récupérer ses des données, concernant les changements de compte, comme par exemple transiter vers des Modes. Ces Modes peuvent être les suivants : Premium, Crack ainsi que les actions légitimes par l'Équipe.

Article XIII. BadBlock et les Services affiliés doivent respecter la gestion des données des utilisateurs sous la législation française dont la Commission nationale de l'informatique et des libertés. L'Utilisateur-ice final-e est en droit de demander une modification, une rectification ou une suppression de vos données, de manière temporaire ou permanente. Cette demande peut être effectuée par écrit à l'adresse suivante :

Ulysse Vaquer (BadBlock - DPO) 12 av Tilleuls 91360 Epinay sur orge.

Article XIV. L'Utilisateur-ice final-e est le seul responsable de ses biens (comme son compte) ainsi que toutes les actions réalisées avec les identités utilisées par l'Utilisateur-ice final-e. L'Utilisateur-ice final-e a par conséquent le devoir et la seule responsabilité de la sécurisation de ses biens, comme le compte de l'Utilisateur. BadBlock et les Services affiliés s'engagent à mettre à disposition des systèmes de sécurité dans le but de conserver les possessions, comme les différents comptes de l'Utilisateur-ice final-e. Cependant, ces moyens de sécurité sont optionnels (outre le mot de passe pour le Mode Crack) et la non-activation de ces moyens sont uniquement à la responsabilité et à la charge de l'Utilisateur-ice final-e.

Article XV. Les échanges et les prêts de biens qui ne sont pas inclus dans un système économique virtuel et/ou réel sont prohibés sur BadBlock, afin d'éviter au maximum les escroqueries et/ou les tromperies liées ou non liées.

Article XVI. BadBlock et les Services affiliés n'acceptent pas les messages et les publicités de l'Utilisateur-ice final·e sur les plateformes, qu'elles soient explicites, implicites ou déguisées.

Article XVII. BadBlock et les Services afilliés ne tolèrent pas les messages à caractère choquant, les messages discriminatoires, haineux. Le Service est prêt à coopérer en cas de réquisition, tout en n'engageant pas sa responsabilité dans les propos de l'Utilisateur-ice final-e.

Article XVIII. BadBlock et/ou les Services affiliés ne sauraient être tenus pour responsable de toute blessures corporelles que l'Utilisateur·ice final·e pourrait s'être infligé sur nos plateformes et en dehors de celles-ci.

Article XIX. BadBlock se réserve le droit de modifier, d'éditer, de rectifier à tout moment le contenu sur la plateforme Jeu, ainsi que la boutique et les tarifs de la plateforme. Les anciens achats ne sont en aucun cas remboursés lors de modifications. BadBlock s'engage cependant à essayer de distribuer de compensations si cela est jugé suffisamment nécessaire par le conseil d'administration de la plateforme Jeu.

Article XX. La vente ou la revendre de crédits de BadBlock ou des Services affiliés, de compte officiels ou autres similitudes n'est pas autorisé.

Article XXI. L'Utilisateur-ice final-e ne peut pas être sanctionné pour une sanction dont il a été acquitté. Cependant, l'Utilisateur-ice final-e peut être de nouveau sanctionné dans le cadre d'une récidive d'une action précédemment sanctionnée, avec la prise en compte dans le Tableau des Sanctions de la récidive, ou par membre de l'Équipe de Haute Instance.

Article XXII. L'Utilisateur-ice final-e ne peut disposer que d'un Compte Utilisateur supplémentaire par Compte Utilisateur ayant effectué au moins une transaction (paiement) sur la Plateforme Jeu. Par exemple, quatre comptes au maximum sont autorisés dans le cas où l'Utilisateur-ice final-e possède deux comptes avec au moins une transaction (paiement) sur la Plateforme Jeu par Compte (sauf Compte supplémentaire). En cas d'infraction à l'Article XXII de la Plateforme Jeu concernant la possession de plusieurs Comptes Utilisateurs, les Comptes supplémentaires non autorisés seront directement suspendus. En cas de récidive et suite à une infraction concernant la Politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires (dont l'Utilisateur-ice final-e fut acquitté-e), une suspension de tous les comptes de l'Utilisateur-ice final-e sera effectuée. Un membre de la famille compte pour un-e Utilisateur-ice final-e, plusieurs membres de la famille peuvent disposer d'au moins un Compte, en respectant la politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires.

Article XXIII. Le StreamHack ou toute action entravant le bon fonctionnement des promotions communicationnelles de BadBlock en résultent d'un manquement au Règlement de BadBlock.

Règlement des Plateformes Vocales et Écrites

Article I. L'Utilisateur-ice final-e doit se comporter de manière courtoise. Les insultes, le langage vulgaire ou subversif, mots injurieux, comportements agressifs, textes et/ou images inappropriées et/ou obscènes, sont tous strictement interdits. Les plateformes Vocales et Écrites de BadBlock sont publiques (excepté les canaux internes, cependant, le règlement s'y applique quand-même). L'incitation à la consommation de produits illicites ou entraînant un potentiel de dépendance (drogues, alcool, jeux d'argent...), les messages ou images comportant des caractères pornographiques, xénophobes, racistes, homophobes, terroristes, l'incitation au harcèlement, l'intimidation ou tout autre forme de violence ou de meurtre sont prohibés, que ce soit en groupe ou non.

Article II. BadBlock et les Services affiliés et associés sont investis dans le respect de la dignité humaine implique la protection de la vie humaine et BadBlock interdit les formes de discrimination en raison des opinions, de l'origine, des appartenances ethniques, sociales, religieuses, politiques ou syndicales, du sexe, de l'état de santé ou d'un handicap.

Article III. Afin d'être identifié comme individu, l'Utilisateur-ice final-e doit utiliser un pseudonyme dans le but d'être facilement trouvable et identifiable par divers individus sur BadBlock. Le pseudonyme de l'Utilisateur-ice final-e doit être respectueux. Il ne doit ni contenir de caractères provocants, ni racistes, discriminatoires, homophobes, sexistes, pornographiques, etc.

Article IV. Le Service BadBlock interdit la transmission, la diffusion, la duplication, la revente, l'achat, l'échange d'informations personnelles d'un Utilisateur-ice final-e ou d'un membre de l'Équipe sans son autorisation écrite et signée expressément par contrat, par cette dernière. L'Utilisateur-ice final-e n'a donc aucun droit de transmettre, de diffuser, de sauvegarder, de revendre, d'acheter ou d'échanger des données permettant l'identification IRL (In Real Life - Dans la vraie vie) d'un Utilisateur-ice final-e ou d'un membre de l'Équipe. Les informations incluses sont : l'adresse IP, le prénom, le nom, l'âge, l'adresse électronique personnelle, l'adresse civique, le numéro de téléphone ou toutes autres informations permettant d'identifier cette entité, cet Utilisateur-ice final-e ou ce membre de l'Équipe, de façon directe ou indirecte.

Article V. Les plateformes de BadBlock ne sont pas un endroit de petites annonces dans le but de faire des achats ou des ventes entre Utilisateurs finaux. Il est par conséquent strictement prohibé de vendre, d'échanger, d'acheter des comptes Minecraft Crack ou Premium ou tout autre objet/compte non vendue par la boutique officielle du Service, à savoir la boutique de la plate-forme désignée par adresse Web-Internet https://badblock.fr/

Article VI. BadBlock autorise les personnes ne possédant pas une version officielle de Minecraft, de pouvoir discuter, d'utiliser le serveur vocal ou un serveur écrit, se divertir ou de jouer pleinement sur le serveur. BadBlock et les Services affiliés offrent par conséquent un droit. BadBlock donne, en revanche, la priorité sur les Utilisateurs finaux Premium, cela permet d'inclure la récupération d'un compte à partir du pseudo avec les données de l'Utilisateur-ice final-e avec le Mode Crack, non payé. L'Utilisateur-ice final-e n'ayant pas acheté sera informé de la reprise du pseudonyme. Cependant, BadBlock peut refuser une telle demande si le propriétaire a volontairement créé un pseudonyme d'un compte non-payé des plateformes BadBlock pour lui dégrader son expérience en jeu.

Article VII. L'Utilisateur-ice final-e inscrit sur une des plateformes Vocales ou Écrites de BadBlock est l'Unique responsable des actions de son compte, de son adresse IP ainsi que de tous les comptes associés à son adresse IP. Par conséquent, l'Utilisateur-ice final-e a une responsabilité concernant les actions effectuées avec l'adresse IP et ne pourra aucunement contester une action effectuée avec un autre compte de la même adresse IP. Dans le cadre où un problème intervenant avec l'adresse IP (conflit d'adresse, changement d'adresse par des Hébergeurs publics ou des Réseaux publics), une décision en Instance supérieure sera prise concernant la sanction appliquée à l'adresse IP. Les messages liés au compte, à l'adresse IP, ainsi que les transactions et autres actions seront d'une seule responsabilité Utilisatrice. Aucune transmission de faute ou de responsabilité sur un autre Utilisateur-ice final-e, ou une autre entité que l'Utilisateur-ice final-e en question ne pourra être appliquée. Cette uniformisation des données et de la façon de les relier à un unique Utilisateur-ice final-e s'applique également pour les sanctions reçues par l'Utilisateur-ice final-e, quel que soit le compte.

Article VIII. L'Utilisation de divers compte utilisateurs comprenant des pseudonymes différents (et non des préfixes et/ou suffixes uniquement) et/ou des divers compte utilisateurs ne pouvant pas être identifiés par le pseudonyme et/ou l'adresse IP ne sont pas autorisés sur les Plateformes Vocales et/ou Écrites. Un membre de l'Équipe agrégé est par conséquent dans la capacité de sanctionner les comptes concernés ainsi que l'Utilisateur-ice final-e, uniquement sur la ou les plateforme(s) où l'/les infraction(s) est/sont constatée(s).

Article IX. BadBlock s'engage à conserver la vie privée sur Internet de l'Utilisateur-ice final-e, notamment en émettant des restrictions aux potentielles données distribuées aux différentes Services affiliés et/ou associés.

Article XI. BadBlock est en droit de bloquer certaines connexions (Proxies/VPN), des connexions publiques, par des Réseaux et/ou Hébergeurs publics (4G) dans le cadre d'une protection ou d'une constatation de manquements au Règlement général de BadBlock et/ou de ses sous-règlements suffisamment élevés. En cas de blocage non-justifié d'un des systèmes de protection BadBlock est en mesure de débloquer. L'Utilisateur-ice final-e est en droit de contacter par Ticket en cas de problème avec un des systèmes énoncés dans l'Article XI du Règlement des Plateformes Vocales et/ou Écrites.

Article XIII. Règle abrogée

Article XIV. Règle abrogée

Article XV. Règle abrogée

Article XVI. Les changeurs de voix sont prohibés dans les canaux publics, les canaux d'Animation, les canaux semi-publics, les canaux d'assistance et les canaux d'entretiens.

Article XVII. L'enregistrement non consenti d'un Utilisateur-ice final-e ou d'un membre de l'Équipe est prohibé. BadBlock, les Services associés et affiliés se rapprochent de l'Article 226-1 du Code pénal, dans la partie législative, mentionnant une peine d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, le fait au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui, notamment en fixant/en captant, en enregistrant ou en transmettant sans le consentement de l'auteur des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel.

Article XVIII. Les provocations ou créer artificiellement une controverse qui focalise l'attention au dépens des échanges et de l'équilibre habituel de la communauté est prohibé.

Article XIX. La diffusion de voix qui ne relève pas de l'Utilisateur·ice final·e et/ou la diffusion de musique est prohibé dans les canaux publics, les canaux d'animation les canaux semi-publics, les canaux d'assistance et les canaux d'entretien.

Article XX. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à recevoir une sanction sur les plateformes Vocales et/ou Écrites, sanction non énoncée explicitement ou en étant en partie corollaire, justifiée par rapport au contexte et aux actions. Cette sanction est décidée par conséquent par un membre de l'Équipe en Haute Instance, afin de convenir au mieux au cas précis. Ces sanctions sont généralement utilisées dans des cas spécifiques, notamment dans la récidive élevée.

Article XXI. Les tentatives de tromperies ou d'escroqueries envers un membre de l'Équipe sur les plateformes de BadBlock sont prohibées.

Article XXII : Le pseudonyme de l'Utilisateur-ice final·e ne peut pas contenir de caractères pornographiques, xénophobes, racistes et/ou homophobes.

Article XXIII : L'Utilisateur-ice final·e s'engage au respect de la dignité humaine : cela implique la protection de la vie humaine et le rejet de toutes les formes de discrimination(s) en raison des opinions, de l'origine, des apparences ethniques, sociales, religieuses politiques ou syndicales, du sexe, de l'état de santé ou d'un handicap de la personne visée.

Article XXIV: L'Utilisateur-ice final·e s'engage à utiliser un pseudonyme qui ne peut pas être la cause de débat principalement politique. Le pseudonyme ne peut pas non plus être le prénom et/ou le nom, le surnom ou tout autre chose liée à une personnalité publique, à une marque, à une enseigne, à un organisme à but lucratif ou à but non lucratif pour éviter tout problème.

Article XXV: L'Utilisateur-ice final-e doit se comporter de manière courtoise. Les insultes, le langage vulgaire ou subversif, les mots injurieux, le comportement agressif, les jurons, les textes et/ou images obscènes et/ou inappropriées sont prohibées.

Article XXVI : L'Utilisateur-ice final·e doit utiliser le même pseudonyme qu'il utilise sur la plateforme Jeu de BadBlock. Cela doit être son pseudonyme principal.

Article XXVII : L'Utilisateur-ice final-e est encouragé à parler et/ou écrire un ticket en français et/ou en anglais pour traiter faciliter le traitement des plaintes, d'un ticket, d'un support, d'une réclamation ou d'un problème technique quelconque.

Article XXVIII: L'Utilisateur-ice final·e s'engage à ne donner à personne son mot de passe d'une des plateformes de BadBlock et/ou des Services associés et/ou affiliés. Un vrai membre de l'Équipe ne demandera jamais le mot de passe du compte de l'Utilisateur-ice final·e. Les dommages reçus par l'Utilisateur-ice final·e suite à cette action n'est que de la responsabilité de l'Utilisateur-ice final·e et non du Service ni de BadBlock.

Article XXVIII: L'Utilisateur-ice final-e s'engage à ne pas divulguer d'informations personnelles sur d'autres personnes, comme un autre Utilisateur-ice final-e ou un membre de l'Équipe de BadBlock. Les données personnelles considérées comme une divulgation sont les suivantes: une adresse IP, un prénom, un nom, une adresse e-mail, un mot de passe, un numéro de sécurité sociale, un numéro de carte bancaire, un compte privé sur un réseau social ou tout autre information et/ou donnée personnelle. Les données personnelles peuvent être divulguées uniquement avec un accord expressément marqué, signé et horodaté par la personne directement concernée par la donnée et/ou information.

Article XXIX : L'Utilisateur-ice final-e s'engage à ne pas utiliser un quelconque pseudonyme ressemblant de près ou de loin à celui d'un membre de l'Équipe de BadBlock, d'une personne connue. Cela peut être assimilé à de l'Usurpation d'identité. L'utilisation des préfixes et/ou suffixes [Modération], [Administration] et/ou autres préfixes et/ou autres suffixes pouvant causer des quiproquos sont interdits.

Article XXX : L'Utilisateur-ice final-e est autorisé à exclure les personnes non autorisées de son canal privé sur la plateforme concernée et peut changer le mot de passe de son canal privé à sa guise. Ce pouvoir et/ou cette possibilité n'exempte pas l'Utilisateur-ice final-e de respecter les règles de la plateforme concernée, comme le respect d'autrui.

Article XXXI : Inciter l'Utilisateur-ice à faire une action contraire au Règlement Général de BadBlock ou à un quelconque sous-règlement du Règlement Général de BadBlock est prohibé.

Article XXXII : L'Utilisateur-ice final·e s'engage à comprendre qu'une preuve donnée par l'Utilisateur-ice final·e n'aura pas la garantie acceptée. En effet, un membre de l'Équipe se réserve le droit de refuser une preuve fournie par l'Utilisateur-ice final·e.

Article XXXIII. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à fournir toutes les informations nécessaires, dont il dispose à sa connaissance, quant à une possible et/ou certaine infraction d'un membre de l'Équipe et/ou d'un autre Utilisateur-ice final-e du Service et/ou des Services associés et/ou affiliés. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cadre d'un non respect de l'Article XXXIII du Règlement des Plateformes Vocales et Écrites, formulé dans le Règlement Général de BadBlock.

Article XXXIV. L'Utilisateur·ice final·e s'engage à ne pas porter à sa connaissance des informations privées et/ou sans consentement des membres de l'Équipe de Haute Instance par un quelconque moyen. L'Utilisateur·ice final·e s'engage à d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cadre d'un non respect de l'Article XXXIV du Règlement des Plateformes Vocales et Écrites, formulé dans le Règlement Général de BadBlock.

Article XXXV. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à ne pas dégrader le travail apporté par le serveur et/ou par un membre de l'Équipe, verbalement ou physiquement, directement ou indirectement sur une quelconque plateforme et dans un quelconque contexte.

Article XXXVI: L'Utilisateur-ice final·e s'engage à comprendre le statut de BadBlock, qui n'est pas un État, qui ne contient ni Régime(s), Pensée(s), Fonctionnement(s) et/ou Valeur(s) (comme par exemple la Démocratie, la République ou le régime dictatorial). BadBlock est une entreprise avec des statuts hiérarchiques qui doivent être respectés en tout temps par le membre de l'Équipe de BadBlock et par les Utilisateurs-ices final·es, même dans le cas d'un statut bénévole ou d'un statut de salarié. Par conséquent, les décisions hiérarchiques sont prioritaires et peuvent outrepasser l'avis général selon les cas

Article XXXVII. L'Utilisateur·rice final·e s'engage à ne disposer que d'un compte sur les plateformes Vocales et Écrites (ne s'applique pas dans le cadre de la Politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires sur la Plateforme Jeu) par Compte Utilisateur autorisé et légitime par rapport à la Politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires sur la Plateforme Jeu. Les Comptes supplémentaires pourront être suspendus à n'importe quel moment.

Article XXXVIII. L'Utilisateur·rice final·e s'engage à comprendre le principe de neutralité et le non-intérêt des débats sur les Plateformes associées et/ou affiliées à BadBlock portant à leur politisation, à une discussion séparant deux partis, mouvement, idées sujet·tes à une controverse. Ainsi, un membre de l'Équipe de la Haute Instance et plus est dans son droit de freiner la discussion sur une ou plusieurs plateformes dans le seul principe engagé de neutralité. L'Utilisateur·rice final·e s'engage par conséquent à ne pas aborder des sujets superfétatoires par rapport aux Plateformes proposées.

Article XXXIX. L'Utilisateur·rice final·e ne peut pas participer ou être à l'initiative d'une action ou de propos provoquant une quelconque disturbance vis-à-vis d'une ou plusieurs Plateformes ou, dans le cas échéant, être considéré comme étant contraire à un quelconque principe de neutralité.

Article XL. Suivant l'Article XXXIX du Règlement des Plateformes Vocales et Écrites du Règlement Général de BadBlock, entreprendre une action néfaste ou non intelligible à un groupe de personnes ou aux Membres de l'Équipe de BadBlock est strictement prohibée. L'intention négative (qu'elle soit pour nuire ou autres) est également prise en compte dans le jugement de principe d'action néfaste ou non intelligible à un groupe de personnes, et peut, par conséquent, être interprétée comme contraignante et/ou être à l'encontre de l'Article XL du Règlement des Plateformes Vocales et Écrites du Règlement Général de BadBlock.

Article XLI. Suivant l'Article XXXIX et XLI du Règlement des Plateformes Vocales et Écrites du Règlement Général de BadBlock, la participation ou l'appartenance directe et/ou indirecte à un groupe dont le nom est déclaré ou non, dont un ou plusieurs membres effectuent des actions ou dégainent des propos qui sont à l'encontre des principes et/ou des entreprises provenants de cet/ces Article XXXIX et/ou XLI, sera considérée comme néfaste. L'Utilisateur·rice final·e fera l'objet dans ce cas de sanctions, de suspensions d'accès à une ou plusieurs Plateformes de BadBlock et/ou des Plateformes associées et/ou Afilliées dans une mesure des plans de sécurité et de prévention permettant l'élargissement du champ d'action des Membres de l'Équipe, tout en respectant les Règles de Conformité du Fil Conducteur de leur grade.

Article XLII. La ou les tentative(s) de connexion(s) à une ou plusieurs Plateforme(s) non destinées au public (base de données internes, données internes, plateformes dédiées à un usage interne et privé pour la création) appartenant à BadBlock indirectement ou directement sans y avoir l'autorisation qui est expressément écrite et validée par l'ensemble des Membres de la Très Haute Instance avec une période de validité (date de début et date d'expiration) se résulte à une considération d'intrusion et/ou d'action malicieuse, néfaste et non intelligible envers toutes les Plateformes de BadBlock ainsi qu'à sa Communauté. De ce fait, une sanction globale est appliquée dans le cadre du non respect de cet article XLII.

Règlement de la Plateforme Site Internet

Article I. L'Utilisateur-ice final·e s'engage à inscrire sa réelle adresse e-mail, une adresse e-mail valide et non jetable.

Article II. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à s'inscrire dans un but d'utilisation du Service. Les inscriptions dans le but d'utiliser des méthodes de spam / flood ou les inscriptions frauduleuses sont prohibées.

Article III. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à envoyer des données exactes et réelles dès son inscription sur le Site Internet. Dans le cas contraire, une suppression du compte Utilisateur-ice sera effectuée.

Article IV. L'Utilisateur-ice final-e s'engage à ne pas créer un compte sur la plateforme Site Internet dans le but de prendre le contrôle d'un compte sur la plateforme Jeu. Une vérification pour relier le compte est effectuée avant de pouvoir interagir avec le compte sur la plateforme Jeu, dans le but d'engager une sécurisation des actions et des données de chaque compte inter-plateformes.

Article V. L'Utilisateur-ice final·e s'engage à utiliser le système de votes avec un réel compte Utilisateur-ice utilisateur, en faisant un vote par Site Internet de classement proposé dans notre liste en respectant les délais. Toute utilisation de plusieurs comptes ou de VPN/Proxies est prohibée. Les comptes de l'Utilisateur-ice final-e pourront être suspendus sans préavis.

Article VI. Les transactions et/ou les achats sur la boutique de la plateforme Site Internet sont associées à des Conditions de Vente (CGV), l'Utilisateur·ice final·e doit respecter ces Conditions. En cas de litige non régularisé, l'Utilisateur·ice final-e sera sanctionné·e.

Article VII. La fraude est interdite sur les plateformes, dont la plateforme Site Internet de BadBlock et des Services affiliés.

Article VIII. Règle abrogée

Article IX. L'Utilisateur·rice final·e s'engage à ne disposer que d'un compte sur les plateformes du Site Internet (ne s'applique pas dans le cadre de la Politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires sur la Plateforme Jeu) par Compte Utilisateur autorisé et légitime par rapport à la Politique des Comptes Utilisateurs supplémentaires sur la Plateforme Jeu. Les Comptes supplémentaires pourront être suspendus à n'importe quel moment.

Article X. Règle abrogée

Article XI. Règle abrogée

Règlement de l'Équipe

Article I. Chaque membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à participer et à développer au maximum de ses capacités les plateformes pour l'Utilisateur-ice final·e.

Article II. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à rester impartial, à traiter les sujets et à participer à la communauté dans un cadre professionnel et bénéfique pour l'Utilisateur-ice final-e.

Article III. Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé est en capacité d'effectuer certaines actions, dont les méthodes de blanchiment de suspicions. Ces méthodes sont couramment nommées Vérifications. L'Utilisateur-ice final-e doit accepter les formalités et les méthodes pour continuer à se divertir sur la plateforme Jeu de BadBlock.

Article IV. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à agir et intervenir constamment dans l'intérêt des plateformes et de l'Utilisateur·ice final·e, sous les conditions d'applications du Règlement général de BadBlock et des sous-règlements du Règlement général de BadBlock des deux parties.

Article V. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à établir une relation de respect mutuel, tout en étant à l'écoute de l'Utilisateur-ice final-e.

Article VI. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à intervenir lorsqu'une infraction au Règlement général de BadBlock et/ou des sous-règlements du Règlement général de BadBlock survient.

Article VII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas travailler ou à utiliser (que ce soit pour y effectuer une action ou discuter) une plateforme de BadBlock ou les discussions vocales et/ou écrites du Staff dans un contexte inadéquat. Un contexte peut être considéré comme inadéquat par un membre de l'Équipe de Haute Instance. Un contexte inadéquat peut également être une situation sentimentale, personnelle et/ou ayant rapport avec un autre membre de l'Équipe de BadBlock et/ou un·e Utilisateur·ice final·e.

Article VIII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à respecter les Utilisateurs finaux ainsi qu'encourager le respect mutuel de toutes les parties.

Article IX. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à respecter les membres de l'Équipe de BadBlock ainsi que ses supérieurs hiérarchiques en tout temps. Ce respect s'engage dans tous les points. Le non respect de la dignité du supérieur hiérarchique en question ou provenant de rumeurs provoquées directement ou indirectement (que ce soit par la présence de ce membre de l'Équipe de BadBlock) est strictement interdit.

Article X. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à veiller à la valorisation des membres et de lui-même en tout temps. La réputation de la personne, l'importance publique, le grade, le sexe, l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse, l'orientation sexuelle, l'âge ou toute autre considération personnelle ne pourra pas être retenu pour justifier un quelconque comportement de différence ou une quelconque action inappropriée.

Article XI. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à employer un langage empreint de respect dans toutes les communications verbales et écrites.

Articles XII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne jamais divulguer d'informations et/ou de renseignements confidentiels/personnels sans l'autorisation expresse, écrite et signée des personnes concernées ou toute information concernant BadBlock et/ou le Service sans permission hiérarchique.

Article XIII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à faire preuve de discrétion dans le traitement des renseignements pour éviter une quelconque interprétation et/ou utilisation au détriment de quelqu'un ou de quelque chose.

Article XIV. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à traiter équitablement tous les participants dans un concours, qu'il soit organisateur ou non.

Article XV. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à traiter équitablement chaque personne présente sur les plateformes de BadBlock et/ou du Service. Le favoritisme, "dé-favoritisme", la haine ou toutes les autres considérations personnelles ne sont pas tolérées dans la prise en compte d'un contexte de traitement de cas, que ce soit en groupe ou non.

Article XVI. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas participer, ni se prêter à toute forme de discrimination, d'abus de pouvoir, de fausses informations et/ou de dramas. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas tolérer les éléments de l'énumération de l'Article XVI.

Article XVII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne faire aucune menace implicite ou explicite de sanctions si une personne ne se plie pas à certaines exigences. Le cas contraire est également valable : aucune promesse de récompense ne peut être fait si une personne se soumet à certaines exigences, notamment lors des vérifications. Un membre de l'Équipe de BadBlock avec la capacité hiérarchique de Haute Instance qui attribue le fil rouge d'un possible remerciement en cas d'exigences non respectées par rapport aux obligations du rang de l'autre membre de l'Équipe de BadBlock n'est pas considéré comme un cas de menace, ce sont des cas de Respect de Règlement de l'Équipe et/ou d'exigences par rapport aux tâches et/ou aux quotas demandés pour le rang du membre de l'Équipe.

Article XVIII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à s'abstenir de toutes formes d'intimidation, de violence, de vengeance, d'insultes ou d'abus de pouvoir envers un Utilisateur-ice final-e ou un autre membre de l'Équipe de BadBlock.

Article XIX. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne jamais transmettre des informations pouvant mettre en péril la sécurité, la réputation, l'honneur et l'intégrité du Service et/ou de la personne concernée.

Article XX. Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage à fournir une preuve lors de la suspension du compte ou d'un bien virtuel dans le Service BadBlock d'un Utilisateur-ice final-e avant 23h59 le jour-même de la suspension du bien virtuel dans le Service BadBlock ou lors de la suspension du compte. Le compte sera dé-suspendu sous demande de l'Utilisateur-ice final-e dans le cas contraire. Cependant, certains cas de suspensions avec, pour initiative ou exécutant, le membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance peuvent ne pas être justifiés par un ou plusieurs éléments de preuves. Dans ce cas et dans le cas d'une réclamation, le membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance s'engage à essayer de fournir une justification du bannissement. Cette justification pourra être une simple information des faits, sans nécessairement nécessiter un élément de preuve quelconque.

Article XXI. Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage de ne pas sanctionner de nouveau un Utilisateur-ice final-e pour une infraction dont il a été acquitté, excepté lors d'une erreur lors de l'attribution du temps de bannissement à l'encontre de cette personne ou dont il a été sanctionné auparavant. L'infraction ou la gravité de cette sanction ne peut pas donner lieu à un contournement de l'Article XXI. Seul un vote d'un membre de l'Équipe de Haute Instance peut ordonner la suspension d'un bien virtuel sur le Service BadBlock comme le compte Utilisateur-ice de l'Utilisateur-ice final-e par exemple, avec une condition d'un nombre de suspensions supérieur à cinq sur la même année et sur la même plateforme. La décision et/ou le vote doit conserver au moins trois traces écrites différentes ainsi qu'au minimum une capture d'écran de la décision et/ou du vote complet en cas de contestation de la sanction et/ou du vote. L'Utilisateur ice final e ne pourra pas être sanctionné sur toutes les plateformes en cas de décision de suspension spécifique nécessitant un vote d'un membre de l'Équipe de Haute Instance. L'Utilisateur-ice final-e sera uniquement suspendu sur la ou les plateformes concernées par des sanctions spécifiques et où l'Utilisateur-ice final-e s'est fait suspendre plus de cinq fois dans la même année sur la plateforme.

Article XXII. Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage à respecter la suspension maximale d'un bien virtuel d'un Utilisateur-ice final-e sur les plateformes de BadBlock, comme le compte Utilisateur. La suspension maximale, notamment appelé "suspension définitive" ou "bannissement définitif" est fixé à un an à compter de la date de la suspension dudit bien virtuel de l'Utilisateur-ice final-e sur les plateformes de BadBlock. Ainsi, la suspension ou toute autre sanction qui dépasse la durée maximale des sanctions, qui sont prédéfinies à un an, quel que soit le type de sanction effectué est considérée comme invalide.

Article XXIII. Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage à ne pas sanctionner l'Utilisateur-ice final-e pour avoir critiqué le Service sur une plateforme qui n'appartient pas à BadBlock et/ou aux Services associés et/ou affiliés. Exceptionnellement, le joueur peut être sanctionné dans le cadre où le membre de l'Équipe de BadBlock est en fonction et dont la critique comporte de la diffamation et/ou des insultes au travaux de BadBlock. Le joueur peut également transmettre une preuve de cette critique. Cependant, le membre de l'Équipe de BadBlock doit vérifier l'exactitude de la preuve en fonction de l'engagement de la validité de la preuve, écrit dans le Règlement Général de BadBlock.

Article XXIV : Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à effectuer un vote majoritaire lorsqu'une décision peut affecter partiellement ou entièrement une section, pour ainsi adopter ou non la décision.

Article XXV: Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à comprendre le statut de BadBlock, qui n'est pas un État, qui ne contient ni Régime(s), Pensée(s), Fonctionnement(s) et/ou Valeur(s) (comme par exemple la Démocratie, la République ou le régime dictatorial). BadBlock est une entreprise avec des statuts hiérarchiques qui doivent être respectés en tout temps par le membre de l'Équipe de BadBlock, même dans le cas d'un statut bénévole ou d'un statut de salarié. Par conséquent, les décisions hiérarchiques sont prioritaires et peuvent outrepasser l'avis général selon les cas.

Article XXVI: Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas utiliser les accès du Service pour effectuer une attaque par déni de service, une intrusion d'un système automatique de données, une transmission de virus, de rançon-logiciels ou de vers, une ou des transmission(s) pornographique(s), une ou des transmission(s) de messages spam, une ou des transmission(s) de messages diffamatoires, sexistes, violents ou contraires à la morale, que ce soit dans le langage ou dans la présentation.

Article XXVII : Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas utiliser les accès du Service pour installer, télécharger, diffuser, copier ou faire du recel de matériel piraté.

Article XXVIII : Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à utiliser son adresse de courriel électronique fourni par BadBlock uniquement dans les tâches effectuées sur le Service.

Article XXIX : Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage à préserver la confidentialité de son identifiant réseau et des mots de passes permettant un accès au Service.

Article XXX : Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé s'engage à ne pas mettre en péril l'intégrité et/ou le bon fonctionnement des serveurs informatiques, des systèmes, des infrastructures Web et de messagerie à des fins malveillants dont la propriété est celle de BadBlock.

Article XXXI: Le membre de l'Équipe de BadBlock ne pourra pas revenir dans l'Équipe de BadBlock lorsqu'il est remercié. Il peut cependant revenir après une démission en postant une candidature au poste voulu, seulement si les candidatures pour le poste voulu sont ouvertes.

Article XXXII: Le membre de l'Équipe de BadBlock peut contester, proposer, suggérer ou prendre la parole sur le Règlement général de BadBlock ainsi que ses sous-règlements, associés au Règlement général de BadBlock. Il peut également remettre en question le fonctionnement de l'équipe, les sanctions émises aux joueurs. La vision du membre individuelle de chacun des membres de l'Équipe de BadBlock est importante. Cependant, les méthodes doivent être des méthodes constructives et correctement posées (messages privés, discussion privée avec le membre de l'Équipe de Haute Instance sur TeamSpeak). Les contestations groupées sans utiliser les méthodes citées dans l'Article XXXII seront considérées comme des contestations non constructives. Les membres de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance acceptent les critiques, quand elles sont correctement formulées et formulées individuellement afin d'incrémenter le sujet de la requête et de la soumettre plus facilement à la réflexion. Dans le cas où des contestations ne sont pas formulées dans les méthodes demandées dans l'Article XXXII du Règlement de l'Équipe de BadBlock (sous-règlement du Règlement Général de BadBlock), des actions pourront être prises dans l'objectif de limiter la continuité des contestations non formulées correctement.

Article XXXIII: Le membre de l'Équipe de BadBlock peut prendre une initiative, selon le contexte et/ou la nécessité, concernant la sanction de l'Utilisateur-ice final-e, selon son casier. Néanmoins, le membre de l'Équipe de BadBlock doit en informer son supérieur hiérarchique direct pour permettre l'éventuel ajout d'une réglementation écrite et disponible à tous les joueurs concernant la sanction émise à votre initiative. Un vote majoritaire des membres de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance et/ou une décision du rédacteur dudit règlement pourra être envisagé en cas de désaccords entre membres de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance, pour savoir s'il est pertinent d'ajouter la sanction émise à l'encontre de l'Utilisateur-ice final-e dans le Règlement général de BadBlock. En revanche, avant de prendre cette initiative, le membre de l'Équipe de BadBlock doit

Article XXXIV: Le membre de l'Équipe de BadBlock doit respecter les objectifs de son rang et les atteindre. Ces objectifs peuvent être la présence, les projets à terminer, les heures de modération, la période de test dudit membre, les sanctions effectués et toutes les autres variables permettant à ce que le membre de l'Équipe de BadBlock se fasse sa place. Le membre de l'Équipe de BadBlock peut être également remercié ou rétrogradé dans le cas où sa présence et/ou ses objectifs sont plus pénalisants que bénéfiques pour l'intérêt de BadBlock, du Service, de l'Utilisateur-ice final-e, de l'organisation de la section et/ou de la section en elle-même.

Article XXXV: Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé doit respecter le fil conducteur. Le tableau des sanctions, pour la modération par exemple, est considéré comme un fil conducteur des tâches effectuées par le modérateur. Le membre de l'Équipe de BadBlock peut utiliser un temps différent lors de la sanction, tout en restant obligatoirement dans le même type de sanction (suspension ou bâillonnement), lorsque le contexte est très différent des contextes proposés par le fil conducteur, c'est-à-dire le Tableau des Sanctions. Cependant, il doit en informer son supérieur hiérarchique direct. Un membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance peut effectuer des sanctions appelées Spécifiques, avec des temps différents et des raisons sensiblement différentes si elles ne permettent pas de bien trancher sur le contexte et sur le cas. Cependant, cette raison et cette durée doit être justifiée par rapport aux différences de contexte et de cas. Elle ne doit en aucun cas dépasser la durée maximale de suspension de l'Utilisateur-ice final-e (Article XXII) et doit rester équitable.

Article XXXVI : Le membre de l'Équipe de BadBlock avec la Hiérarchie de Haute Instance et Administratrice peut prendre les mesures jugées nécessaires et bonnes selon la situation.

Article XXXVII: Le membre de l'Équipe de BadBlock agrégé doit uniquement se servir de ses propres preuves. Il ne peut pas prendre les preuves d'Utilisateurs finaux ou d'autres membres de l'Équipe de BadBlock, afin d'éviter au maximum les bannissements par de fausses preuves. Un élément de preuve est considéré comme valide quand l'élément de preuve est une capture d'écran ou une capture vidéo de l'écran montrant clairement l'infraction. La capture d'image et/ou de vidéo doit contenir entièrement l'écran actif (de 0, 0 avec la résolution maximale de l'écran). La capture de vidéo être au minimum en 720P et la capture d'image au minimum en HD (et non en fausse HD/720P) pour pouvoir être valide. Elle doit être entièrement lisible, sans aucune information cachée dans l'élément. Dans le cas où l'élément ne remplit pas ces conditions, elle sera considérée comme invalide. Quand le ou les éléments d'une sanction est/sont considéré(s) comme invalide(s), l'Utilisateur-ice final·e sera acquitté de sa sanction et ne pourra pas être sanctionné de nouveau pour les mêmes faits.

Article XXXVIII : Le membre de l'Équipe de BadBlock doit lire en entièreté tout le Règlement Général de BadBlock avant de postuler, avant l'entretien, dès que ce membre est recruté et dès qu'un manquement à une partie d'un article, un article ou plusieurs articles du Règlement Général de BadBlock et/ou ses sous-règlements effectifs est fait. Cette mesure s'applique à n'importe quelle section et n'importe quelle position hiérarchique. Le membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance est en droit de poser une question à n'importe quel moment à un membre de l'Équipe de BadBlock par rapport au règlement, afin d'en vérifier la bonne connaissance de celui-ci, auquel cas il sera recommandé de le (re)faire.

Article XXXIX : Le membre de l'Équipe de BadBlock ne peut pas partager son compte, même à des personnes de confiances, à des Utilisateurs finaux, à des proches, à des amis, à un autre membre de l'Équipe ou à une quelconque autre entité. Le membre de l'Équipe de BadBlock est responsable de son compte.

Article XL. Le membre de l'Équipe de BadBlock ne pourra pas obtenir, ni garder de grade dans le cadre d'une démission forcée ou d'un remerciement/dérank, comme le grade Ancien Staff. Le grade Ancien Staff peut s'obtenir en cas de démission volontaire et uniquement volontaire, après trois mois à compter du joueur de l'intégration en tant que membre de l'Équipe de BadBlock. Il peut être retiré à tout moment.

Article XLI. L'Utilisateur-ice final·e peut être recruté en tant que membre de l'Équipe de BadBlock uniquement en respectant ces règles. Si les conditions ci-dessous ne sont pas respectées, le membre de l'Équipe de BadBlock peut être exclu de l'Équipe de BadBlock à tout moment, sans préavis. Les conditions sont les suivantes :

Le membre de l'Équipe doit respecter toutes les règles pour postuler au poste, cela inclut notamment le fait de donner de vraies informations

Le membre de l'Équipe s'engage à effectuer ce qui est demandé et à ce qu'il convienne au poste demandé et/ou obtenu dans le temps appelé Période d'Essai, d'un à deux mois maximum, en fonction du poste.

Le membre de l'Équipe s'engage à comprendre qu'il ne recevra aucune paye lors de sa période d'essai, ni après la fin de celle-ci.

Un Utilisateur-ice final-e dont un remerciement ou une rétrogradation, une suppression (plus communément appelé "dérank") a déjà été envisagé(e) pour celui-ci avec un motif de faute grave ne pourra pas réintégrer un quelconque poste disponible et/ou indisponible et de ce fait ne pourra pas devenir à nouveau un membre de l'Équipe de BadBlock.

Un Utilisateur·ice final·e ayant démissionné sans cas de force peut de nouveau intégrer un quelconque poste, en respectant les autres conditions pour être recruté (c'est-à-dire la liste et les attentes nécessaires) dans un délai de trois mois à compter du jour de la démission du membre de l'Équipe concerné.

Le membre de l'Équipe de BadBlock ne peut en aucun cas prétendre à une substitution, à un dédommagement, à un quelconque accès privilégié, un bien d'une quelconque nature (virtuel, réel), comme par exemple un grade et/ou préfixe Ancien Staff ou Ami sur une quelconque plateforme de BadBlock et/ou des Services affiliées et/ou associés. Le membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance peut prétendre à un statut d'Ami sur BadBlock, en incluant les avantages spécifiques aux grades sur les différentes Plateformes.

Article XLII. Le membre de l'Équipe de BadBlock de Haute Instance souhaitant accéder à de nouvelles possibilités et à de nouvelles responsabilités de quelconque nature doit demander à un membre de l'Équipe de BadBlock de plus Haute Instance et une discussion doit avoir lieu avec au minimum deux des membres de plus Haute Instance dans le but d'aviser et/ou de décider d'une quelconque modification de responsabilités et de champs d'actions.

Article XLIV. Le membre de l'Équipe s'engage à effectuer un entretien avant un quelconque passage à un niveau supérieur lors de sa période d'évaluation des compétences et de confirmation interne dans les fonctionnalités et les compétences du Service, appelée également Période de Test avec le(s) éventuel(s) supérieur(s) hiérarchique(s) direct(s) pour statuer d'une éventuelle promotion ou d'une éventuelle rétrogradation dont le(s) motif(s) est/sont justifié(s) par les exigences de la période concernée dans l'Article XXXXIV du Règlement de l'Équipe de BadBlock, inclut dans le Règlement Général de BadBlock.

Article XLV. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne fournir aucune information, à une quelconque entité n'étant pas membre de l'Équipe de BadBlock et dans la même section, qui n'a pas à être connue par d'autres Utilisateurs finaux et/ou d'autres entités du Service et/ou des Services affiliés et/ou associés. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cadre d'un non respect de l'Article XXXXV du Règlement des membres de l'Équipe de BadBlock, formulé dans le Règlement Général de BadBlock.

Article XLVI. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne posséder qu'un compte disposant d'accès relatifs à son poste et/ou sa section sur une quelconque Plateforme de BadBlock et/ou des Services associés et/ou affiliés. La mesure ne s'applique pas dans le cadre de comptes de Développement créés par les membres de Très Haute Instance dans le but d'effectuer des Tests.

Article XLVII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne pas interférer avec une quelconque autre section et/ou un quelconque poste qui ne lui est pas accordé. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à comprendre les différences de responsabilités, de champs d'actions et de possibilités dans les différentes sections ainsi que les postes.

Article XLVIII. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à utiliser ses capacités et/ou ses accès dans l'unique but de servir le travail sur les responsabilités données par rapport au poste et/ou la section dans laquelle il a été recruté. Cependant, le membre de l'Équipe de BadBlock de Très Haute Instance dispose de ses capacités et de ses accès dans le but de servir des responsabilités différentes, multiples, par rapport à d'autres sections.

Article XLIX. Le membre de l'Équipe de BadBlock s'engage à ne disposer d'aucune relation contenant des sentiments se liant à des spécificités plus élevées que l'amitié envers un autre membre de l'Équipe de BadBlock.

Article L. Le membre de l'Équipe de BadBlock d'aucune Disposition particulière (Haute Instance et/ou Très Haute Instance) doit nécessairement faire, en cas de manquement à un quelconque Règlement contenu dans le Règlement Général de BadBlock et/ou d'un ou plusieurs Sous-Règlement(s), l'objet d'une sanction ou d'une décision pouvant mettre fin à sa Particularité (Membre de l'Équipe de BadBlock) ainsi qu'une suppression des affectations Particulières (remerciement, renvoi ou quelconque sanction pouvant mener à des répercussions dans une quelconque Plateforme de BadBlock). Cette sanction peut-être appliquée sur la Particularité mais également sur les Dispositions basiques de l'Utilisateur-ice final-e, à savoir son expérience et son accessibilité dans une quelconque Plateforme de BadBlock (suspension du membre et/ou bâillonnement dans les cas les plus fréquents, mais également à des mesures dans un but final de compréhension). Le membre de l'Équipe d'aucune Disposition particulière ne peut recevoir de sanction et/ou d'informations au sujet d'un quelconque manquement à une quelconque Règle contenue dans un ou plusieurs sous-règlement(s) de BadBlock par un membre de Haute Instance et/ou de Très Haute Instance. La disposition de l'Article XXXXX du Règlement de l'Équipe de BadBlock confirme par conséquent l'impossibilité du membre de l'Équipe d'aucune Disposition particulière d'être sanctionné par un membre de l'Équipe ou par une quelconque entité d'aucune Disposition particulière sur la ou les Plateformes en relation avec le manquement à ladite Règle.

Article LI. Le membre de l'Équipe de BadBlock avec pour disposition particulière la Haute Instance, ne peut être uniquement sanctionné par un cadre décisionnaire de membres de l'Équipe de BadBlock de disposition particulière de Très de Haute Instance.

Article LII. Le membre de l'Équipe de BadBlock avec pour disposition particulière la Très Haute Instance, ne peut être sanctionné uniquement par un cadre décisionnaire par approbation et justification complète, argumentée et considérée comme valide par au minimum trois-quart des membres de l'Équipe de BadBlock avec pour disposition particulière la Très Haute Instance. Une sanction ne peut être appliquée uniquement par des cadres respectueux, non offensants et des conditions d'affichage(s), de visibilité(s), de communication(s) et d'action(s) décidées et autorisées par la partie Sanctionnée et la partie Sanctionnable. De ce fait, aucune autre méthode ne peut être employée pour une ou plusieurs sanction(s) sans accord préalable sur les différentes applications (toutes sanctions, voir Article L du Règlement de l'Équipe de BadBlock contenu dans le Règlement Général de BadBlock pour certains exemples de sanctions) et modalités qui en sont la cause ainsi que celles qui pourraient en découler. Dans le cas d'un manquement à une quelconque Règle par ces membres pour disposition particulière la Très Haute Instance, le

dialogue et les pistes des moyens d'éviter un nouveau manquement doivent être privilégiées, sans y accorder de Sanction par défaut.

Article LIII. Le membre de l'Équipe comprend que les votes effectués par celui-ci sont comptabilisés dans des statistiques et dans les récompenses données, récupérables lors du vote. Cependant, les votes effectués pendant la période durant laquelle l'Utilisateur-ice final-e est membre de l'Équipe de BadBlock (en Période de Test ou non) ne sont pas comptabilisés dans le classement des votes de BadBlock. Par conséquent, l'Utilisateur-ice ne reçoit pas de récompense à la fin du mois lors de la remise à zéro du classement pour les votes effectués durant la période où il est/était membre de l'Équipe de BadBlock. Cette politique a pour but de laisser la place aux récompenses pour les Utilisateur-ices finaux-finales ne possédant pas de Spécificité(s) Particulière(s) sur un ou plusieurs Service(s) de BadBlock.

Article LIV. Toute tentative de changement naturel d'un processus encadré par des règles ou/et toute visée manipulatoire et/ou néfaste au bon fonctionnement des Services ou/et des Équipes est une faute grave, qui résulte à un renvoi immédiat et à une Surveillance particulière des agissements sur les Services affiliés et/ou associés.

Article LV. Dans le cadre du Programme Sécurité et Prévention des Plateformes, le membre de Très Haute Instance peut prendre des dispositions spéciales illimités concernant un membre de l'Équipe de BadBlock sans Disposition Particulière ou à un·e Utilisateur·ice final·e. Les Opérations prévues par l'Article LV du Règlement de l'Équipe de BadBlock doivent faire preuve d'un contexte particulier dans lequel les dispositions de base du Règlement Général de BadBlock ne permet pas d'effectuer une action permettant l'application de mesures de Sécurité et/ou de Prévention.

Article LVI. Afin de favoriser la communication intra-staff et d'y assurer une cordialité minimale, le membre de L'équipe n'a nullement le droit de bloquer ou d'ignorer par quelques moyens que ce soit un collègue.

Modifications du Règlement

Chaque entité, chaque Utilisateur-ice final·e, chaque Membre de l'Équipe de BadBlock et/ou du Service doit prendre en considération et doit prendre connaissance du Règlement Général de BadBlock et des sous-règlements ainsi que des modifications. Des modifications peuvent être faites sans prévention préalable. BadBlock et le Service invite par conséquent à relire régulièrement le règlement. Aucune justification concernant la méconnaissance du Règlement Général de BadBlock et/ou des sous-règlements du Règlement Général de BadBlock ne pourra être valide, valable ou utilisable dans un quelconque contexte, puisque

le Règlement Général de BadBlock dispose de la catégorie "Modifications du Règlement" qui avertit sur la probabilité d'une ou plusieurs modification(s) du Règlement Général de BadBlock et/ou des sous-règlements du Règlement Général de BadBlock.

Application du Règlement

Chaque entité, chaque Utilisateur-ice final·e, chaque Membre de l'Équipe de BadBlock et/ou du Service doit prendre en considération et doit prendre connaissance le Règlement Général de BadBlock et ses sous-règlements. Le Règlement Général de BadBlock et ses sous-règlements sont les seuls règlements valables et valides, qui permettent de débattre sur certaines actions ou de prendre des mesures en cas de manquement aux règles. Aucun autre règlement mis à part le Règlement Général de BadBlock et les sous-règlements du Règlement Général de BadBlock ne peuvent être pris en compte en tant que Règlement, Charte ou Liste de règles effectives sur BadBlock, sur le Service et/ou les Services associés et/ou affiliés.

Le Règlement Général de BadBlock s'applique pour les plateformes suivantes : les services associés et/ou affiliés du Service de BadBlock

- les Plateformes Jeu de BadBlock (appelée également "Serveur de Jeu")
- les Plateformes Vocales et Écrites de BadBlock (contenant les logiciels et/ou sites Internet TeamSpeak et Discord)
- les Plateformes Écrites de BadBlock (contenant sur la Plateforme Jeu de BadBlock et ainsi la Plateforme Site Internet du Service).
- les Plateformes d'Équipe (tous les outils et les moyens de communications que dispose l'Équipe de BadBlock, que ces moyens de communications et/ou outils contient toute l'Équipe de BadBlock ou une partie de celle-ci)
- les Plateformes non annoncées et/ou spécifiques de BadBlock et/ou au Service

Principe de Cohérence

Le Principe de Cohérence est un principe admis par toute entité acceptant le Règlement Général de BadBlock, de tout genre et de tout type, de toute catégorie ou de toute appartenance. Ce principe universaliste se base sur les éléments factuels et ceux qui en découlent directement de l'Application du Règlement Général de BadBlock et de ses Sous-Règlements mais également des principes, autorités, parties, droits et devoirs, binaires ou à plusieurs étapes, érigés ou introduits dans le même document.

En effet, cette base de Principe de Cohérence veut qu'une action doit, en tout temps, être constituée de plusieurs éléments :d'une ligne idéologique et/ou applicative ou étant une action qui relève de la même nature et du même objectif et/ou de la même finalité attendu par toutes les parties des personnes qui disposent des mêmes responsabilités et/ou de dispositions particulières similaires (Haute Instance ou Très Haute Instance). En clair, aucune action qui est l'inverse des intentions primaires des personnes disposant des mêmes responsabilités que son initiateur peut être effectuée.

d'un potentiel admis qui ne pourrait être que bénéfique pour l'amélioration des plateformes et son évolution, mettant donc hors de cohérence toute action qui admet une portée négative pour une ou plusieurs Plateforme(s) associée(s) et/ou affiliée(s) à BadBlock, ou étant simplement une Plateforme qui appartient directement à BadBlock d'une action ou des actions pouvant en découler de celle-ci qui peuvent provoquer, selon le Règlement Général de BadBlock, d'un paradoxe sur le plan décisionnel et relatif aux Volontés de la même partie possédant les mêmes responsabilités et/ou engagements par leur grade (Membre de l'Équipe de Très Haute Instance ou Membre de l'Équipe de Haute Instance). Si une action ne satisfait pas les trois éléments, alors l'action est considérée nulle et est donc inversée.

Ce Principe de Cohérence doit être respecté en tout temps par toute l'Équipe de BadBlock et les trois points doivent satisfaire l'implication d'une Volonté commune et d'une évolution constante des Plateformes et des Équipes.

Par ce Principe de Cohérence en découle le fait qu'aucune Partie, aucune Section de l'Équipe de BadBlock ne peut provoquer ou dégager une quelconque action de quelconque nature si un conflit par des propos ou des actions est engagé et pourrait mettre hors de cohérence (dont la définition est servie par les trois points du Principe de Cohérence) toute action ou tout autre propos pour des raisons de confrontation(s) dans les idées et/ou les actions à cause d'un conflit déjà pré-existant.